

# Les sermons de l'été 1941 de Mgr von Galen et leur mystérieuse publication en Suisse romande

Autor(en): **Carron, Damien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **96 (2002)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-130324>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les sermons de l'été 1941 de Mgr von Galen et leur mystérieuse publication en Suisse romande

Damien Carron

En plein été 1941, alors que l'Allemagne nazie est victorieuse et que rien ne semble pouvoir l'arrêter, alors que sa ville, Münster, est victime des bombardements alliés, Mgr von Galen prend la parole et condamne.<sup>1</sup> Dans trois sermons<sup>2</sup>, il dénonce d'une part les persécutions de la Gestapo à l'encontre des couvents et des ordres religieux; d'autre part, les mesures d'euthanasie des handicapés mentaux. L'idéologie nationale-socialiste subit également le feu de la critique épiscopale, qui n'accepte pas de compromission de la part des catholiques. Dès la lecture du troisième sermon, une onde de choc se répand dans toute l'Allemagne. Les trois textes sont recopiés et distribués clandestinement. Le phénomène se déroule à une vitesse telle, qu'il leur faut moins de trois semaines pour atteindre tous les pays occupés par les forces du III<sup>e</sup> Reich, le front de l'Est compris. Leur écho est si grand que les forces alliées les utilisent comme contre-propagande et voient en Mgr von Galen un résistant et un allié. Le gouvernement national-socialiste cesse bientôt, officiellement du moins, les mesures d'euthanasie des personnes handicapées, de peur de perdre l'appui des catholiques à l'effort de guerre et de voir naître un mouvement de résistance intérieur à son encontre<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ce texte est tiré d'un mémoire de licence en Histoire contemporaine déposé à l'Université de Fribourg en juin 2000. Damien Carron, «Un évêque allemand face au nazisme. La réception en Suisse romande des trois sermons de juillet-août 1941 de Mgr von Galen, évêque de Münster (Westphalie)», mémoire de licence non publié, Université de Fribourg, 2000.

<sup>2</sup> Il s'agit des sermons du 13 juillet, du 20 juillet et du 3 août 1941.

<sup>3</sup> Peter Löffler, «Bischof Clemens August Graf von Galen. Akten, Briefe und Predigten 1933–1946», Veröffentlichungen der Kommission für Zeitgeschichte,

Ce qui nous paraît très important dans le cas de ces trois sermons, c'est qu'ils sont l'œuvre précisément d'un évêque catholique allemand, descendant d'une famille noble de Westphalie. Cette double appartenance pèse lourd dans l'influence jouée par von Galen en Allemagne et à l'étranger. Ses origines l'unissent au peuple allemand du bassin de Münster, tandis que son appartenance à l'Eglise catholique, supranationale, le rattache à tous les catholiques, sous l'autorité du pape. Ses prises de position courageuses et leurs résultats prouvent l'efficacité de tels actes et indiquent la voie à de nombreux chrétiens, évêques ou simples fidèles, hésitant quant à l'attitude à adopter face au national-socialisme, comme gouvernement légitime ou comme force d'occupation.

La position géographique de la Suisse, voisine de l'Allemagne, laisse soupçonner une diffusion rapide des copies des trois sermons. Il s'agit pour nous de les découvrir, de situer le lieu et la forme de leur apparition et de définir ensuite l'identité et les motivations de leurs auteurs. Nos recherches ont révélé plusieurs pistes intéressantes dispersées dans tout le pays. Nous en avons sélectionné quatre. La première version des sermons, en allemand, est envoyée à Berne, au Département politique, par le Consul de Suisse à Cologne Franz-Rudolph von Weiss, le 13 août 1941<sup>4</sup>. La deuxième version retenue est publiée en Suisse alémanique dans le journal catholique intégraliste, *Das Neue Volk*<sup>5</sup>. La troisième version correspond à un article de l'abbé Charles Journet pour le numéro de décembre 1941 de la revue *Suisse Contemporaine*, intitulé «Eglise dans la tempête». La quatrième version est la publication par les Editions Pro Deo et Patria d'une traduction française des trois sermons de Mgr von Galen, sous forme de brochure imprimée à Saint-Maurice aux Editions Saint-Augustin. C'est cette dernière version que nous avons choisi de traiter dans cet article.

Reihe A: Quellen-Band 42, Paderborn-München-Wien-Zürich, Vol. II, 1996, 1476 pages, précisément n° 333, «Predigt von Galens in Münster am 13 Juli 1941», p. 849.

<sup>4</sup> Archives fédérales suisses (AF), E 2300(-)/9001/5, rapport politique du 13 août 1941.

<sup>5</sup> Publiée les 24.10, 1<sup>er</sup> et 8 novembre 1941. Première publication intégrale des paroles de l'évêque de Münster en Suisse.

*«Les sermons de S. Exc. Mgr von Galen»  
aux Editions Pro Deo et Patria*

C'est aux Editions Saint-Augustin que sont imprimés les trois sermons traduits en français, publiés sous la forme d'une petite brochure et cela vraisemblablement en fin 1942<sup>6</sup>. Le mystère autour de cette maison d'éditions et de sa publication, causé par l'anonymat des auteurs et la qualité médiocre de la traduction, est épais. C'est une correspondance entre Mgr Besson et un dénommé Henri-Louis Servettaz<sup>7</sup>, écrivant au nom d'un obscur Comité d'action romand antimaçonnique (CARAM) ainsi que le dossier de police établi au nom de Servettaz aux Archives fédérales<sup>8</sup> qui nous ont permis de remonter cette piste. La réponse de l'Evêché – Mgr Besson refusant de répondre personnellement pour cause de démêlés passés<sup>9</sup> – et les nombreux rapports de police laissent apparaître les contours d'une personnalité catholique troublée et troublante.

*Henri-Louis Servettaz, et les multiples facettes d'un catholique d'extrême droite*

Henri-Louis Servettaz fait partie de ces catholiques romands qui ont prêté une oreille attentive et intéressée aux sirènes des nouvelles idéologies européennes, désirant une rénovation de la Suisse. Servettaz n'a jamais été une personnalité de premier plan. Dans l'ombre des chefs, comme Georges Oltramare et Jules-Ernest Gross, il reste un second couteau de l'extrême droite suisse. Les rapports de polices, nombreux entre 1938 et 1945, le décrivent comme une tête brûlée, un «hurluberlu» cherchant à gagner de l'argent le plus facilement possible sans travailler<sup>10</sup>. Dès le début des années trente, il est actif dans un nombre important d'organisations politiques, de journaux, d'associations dont il est généralement le

<sup>6</sup> La première date retrouvée est celle de la fiche signalétique dans l'ancien catalogue de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

<sup>7</sup> Archives de l'Evêché de Lausanne, Genève, Fribourg (AE), Dossiers Laïcs, lettre de H.-L. Servettaz à Mgr Besson du 14 avril 1942.

<sup>8</sup> Archives Fédérales (AF), Dossier H.-L. Servettaz, E 4320(B)1970/25/47.

<sup>9</sup> AE, idem, la réponse de l'Evêché à Servettaz du 16 avril 1942.

<sup>10</sup> AF, idem, rapport de police du 22 avril 1943.

seul membre et dont les qualités ne sont ni l'objectivité, ni la durée de vie. Ses idées, il les brandit et les revendique haut et fort, toujours sûr de son bon droit et de son rôle de citoyen ou de fidèle attentif. Toute son action, toutes ses revendications sont basées sur un antisémitisme radical. Le «juif», pour lui, est la source de tous les maux et se cache derrière toutes les manifestations de l'époque: franc-maçonnerie, bolchevisme, grands magasins, Société des Nations<sup>11</sup>. Henri-Louis Servettaz, qui se désigne comme catholique pratiquant a des positions très conservatrices. En religion comme ailleurs, le combat est à mener pour la sauvegarde de l'Eglise romaine, victime elle aussi d'un complot. Tout au long de sa carrière, les encycliques et autres textes théologiques lui servent de caution morale. Cette façon de procéder cause du souci à Mgr Besson, qui redoute le zèle intempestif de ces catholiques, néo-convertis ou non<sup>12</sup>.

Politiquement, Servettaz est très proche de l'idéologie national-socialiste. Il admire Hitler dans sa façon de gouverner et «vante les beautés de la dictature naziste»<sup>13</sup>. Cette certaine sympathie, il l'accorde à la politique nazie «d'ordre nouveau» et de lutte contre le bolchevisme, mais pas à la politique d'agression vis-à-vis de l'Eglise catholique. Servettaz est sensible aux thèses de rénovation de la Suisse dans un sens corporatiste et fédéraliste. Nous avons affaire, avec Servettaz, à un homme obnubilé par l'idée d'un complot dirigé par les juifs contre toutes les valeurs de la civilisation dans laquelle il vit. Il en a peur et agit de la seule manière possible pour lui, en journaliste et publiciste «catholique», en éditant de 1934 à 1941 deux journaux, *L'Homme de droite* et *L'Homme du peuple*. Les moyens financiers limités et le ton violent employé hypothèquent durablement leur parution. Deux sujets se retrouvent constamment dans ses articles: les petits commerçants et les juifs. La défense du petit commerce, comme la plupart de ses actions n'ont vraisemblablement jamais été que des prétextes à son combat antisémite. Servettaz reste un électron libre, agissant sur coup de tête, n'ayant pratiquement jamais les moyens de ses actions.

<sup>11</sup> AF, idem, procès verbal du 16 novembre 1938.

<sup>12</sup> Francis Python, «A propos d'une requête encombrante. Une encyclique contre les Juifs réclamée à Pie XII par l'extrémiste de droite romand Pierre-Louis Guye en 1949», in *Revue d'Histoire ecclésiastique suisse*, 93 (1999), p. 69.

<sup>13</sup> Idem, p. 73 et p.85, note 5.

### *Henri-Louis Servettaz, ou l'antisémitisme obsessionnel*

L'antisémitisme de Servettaz est de type politique et religieux<sup>14</sup>. Sur le plan politique, il dénonce un complot juif visant à détruire la société occidentale. Une des composantes de ce complot est le communisme dirigé par les juifs. L'autre composante est la franc-maçonnerie qui est selon lui «un instrument de révolution entre les mains des juifs, une servante de la juiverie»<sup>15</sup>. La SDN subit également le courroux du polémiste. Nous trouvons chez Servettaz un anti-judaïsme religieux. Pour lui, les Juifs sont les ennemis du Christ, le peuple déicide.

### *Relations avec l'étranger, le Service mondial d'Erfurt*

Le Service mondial est un organisme prétendument privé, basé à Erfurt, financé de 1933 à 1937 par le Ministère de la Propagande allemande avant d'être intégré à l'Office de politique extérieure du NSDAP, dirigé par Rosenberg. Il est chargé de la propagande antisémite et antimaçonnique. En automne 1934, l'Allemagne, par le truchement du Service mondial, décide d'aider les antisémites suisses et prend ainsi en main, dans le cadre du Procès dit des «Protocoles des Sages de Sion», la défense des accusés, en leur fournissant des subsides mis à disposition par Goebbels<sup>16</sup>. Depuis 1934, Servettaz reçoit régulièrement les publications de cette organisation. Il participe à deux reprises, à la fin de l'année 1934 et 1936, à un congrès antisémite mondial organisé par le Service mondial à Erfurt. La deuxième fois, Servettaz assiste, le congrès antisémite mondial terminé, au Congrès national-socialiste de Nuremberg en tant que journaliste étranger. De 1934 à 1937, une correspondance «d'une dizaine de lettres par année»<sup>17</sup> s'établit entre Servettaz et le Service mondial au sujet de la «question juive». Lors du Procès des «Protocoles des Sages de Sion», Servettaz est approché par le Service mondial.

<sup>14</sup> Urs Altermatt, «Katholizismus und Antisemitismus. Mentalitäten, Kontinuitäten, Ambivalenzen. Zur Kulturgeschichte der Schweiz, 1918–1945», 1999, Huber, Frauenfeld, Stuttgart, Wien, 414 pages, pp. 303–310.

<sup>15</sup> Philippe Coet, «Le Front national à Genève, 1933–1937», Mémoire de licence, Genève, 1981, p. 81.

<sup>16</sup> Catherine Nicault, «Le Procès des Protocoles des Sages de Sion. Une tentative de riposte juive à l'antisémitisme dans les années 1930», in *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n° 53, janvier-mars 1997.

<sup>17</sup> AF, idem, procès verbal du 16.11.1938.

## *Le CARAM*

En fin d'année 1936, pour faire campagne en faveur de l'Initiative Fonjallaz<sup>18</sup>, Henri-Louis Servettaz crée avec Paul de Sury, Alphonse Sauthier, G. Jetter, A. Salin un comité d'action romand antimaçonnique (CARAM) ayant son siège à Fribourg. Le CARAM rejoint, en 1937, le Comité Suisse pour l'initiative Fonjallaz, qu'il quitte quelques semaines avant la votation<sup>19</sup>. Dès ce moment, le CARAM tente une restructuration en Suisse romande<sup>20</sup>. L'activité en faveur de l'initiative Fonjallaz s'est faite essentiellement par une tentative de mobilisation des catholiques, par des articles dans la presse, des tracts mais également par des requêtes auprès de Mgr Besson. Ce dernier refuse d'entrer en matière, ayant déjà eu quelques démêlés avec Servettaz en début d'année. Dans un texte paru en novembre 1937, le Comité, s'adressant aux catholiques de la Suisse romande, présente son programme. Selon un schéma mainte fois utilisé, son action est justifiée par de nombreux textes pontificaux, on parle de 15 encycliques, qui «font un devoir à tout catholique de montrer la Franc-maçonnerie telle qu'elle est»<sup>21</sup>. La tâche que s'est assignée le Comité est «de démontrer le chantage maçonnique». Selon lui, un rejet de l'initiative Fonjallaz a pour conséquence certaine, «le renforcement de la dictature maçonnique par des lois de protection en sa faveur». La Franc-maçonnerie étant une «Contre-Église», le devoir essentiel des catholiques suisses est donc d'en dénoncer les ruses et manœuvres. Avec le rejet massif de l'initiative, la mobilisation des catholiques suisses romands autour de ce thème devient difficile et improbable et le CARAM n'a plus alors qu'une activité épisodique, qui se concentre essentiellement sur la distribution d'une documentation antimaçonnique.

<sup>18</sup> Il s'agit de l'initiative lancée par A. Fonjallaz pour interdire les sociétés secrètes en Suisse. Après une campagne mouvementée, la votation a eu lieu le 28 novembre 1937. Elle fut rejetée par 515327 non contre 234980 oui, avec un taux de participation de 64,5%. Cf. Roland Ruffieux, «La Suisse de l'entre-deux-guerres», Payot, 1974, p.315.

<sup>19</sup> C'est une mésentente entre Servettaz et Oltramare qui provoque le départ du CARAM.

<sup>20</sup> *Le Fribourgeois* du 26.10.1937. Le journal annonce la création d'un comité romand d'action anti-maçonnique le samedi 23.10.1937. Il s'agit plutôt d'une réorganisation.

<sup>21</sup> AE, idem, lettre du CARAM du 1<sup>er</sup> novembre 1937.

*«Un diocésain qui se veut plus < catholique > que l'évêque»*

Servettaz entre à deux reprises en confrontation directe avec son évêque, Mgr Besson. La première fois, en début 1937, lorsqu'un article paru dans *L'Homme de droite* dénonce l'attitude de la hiérarchie catholique suisse lors de la campagne en faveur de l'initiative Fonjallaz. Mgr Besson doit intervenir dès lors que Mgr Bieler, évêque de Sion et doyen de l'Episcopat, qualifiant l'article d'injurieux, exige un démenti. Une enquête est faite sur ordre de Mgr Besson, qui exige que Servettaz se rétracte par écrit et que Mgr Bieler en soit informé<sup>22</sup>. Servettaz s'exécute le 19 janvier, mais poursuivra Mgr Besson de ses foudres dans une longue lettre<sup>23</sup>.

Le deuxième accrochage survient en début d'année 1941. Les reproches de Servettaz visent la position de l'évêque sur différentes questions jugées vitales, par Servettaz, à la sauvegarde de l'Eglise. Le publiciste accuse Mgr Besson d'être «en désaccord avec le souverain Pontife»<sup>24</sup>. Servettaz revient à la charge et, dans une ultime lettre restée sans réponse, reproche à Mgr Besson de ne rien faire contre les ennemis de l'Église, de ne pas la défendre, de ne pas remplir son rôle de «berger» et de ne pas être un bon évêque<sup>25</sup>.

### *Une édition qui pose problème*

La décision de faire paraître les trois sermons semble prise en avril 1942. A ce moment-là, plusieurs versions circulent déjà en Suisse. Quand la brochure sort sur le marché, fin octobre 1942, plus de six mois se sont écoulés depuis la demande faite à l'Evêché de Fribourg. Derrière cette publication se pose à nous la question des motivations des auteurs. Car, comme nous l'avons vu, leurs

<sup>22</sup> AE, idem, lettre de Mgr Besson au Vicaire général de Genève, H. Petit, du 14 janvier 1937: «Si M. Bersier, ayant en mains la lettre que je vous ai envoyée, pouvait obtenir de M. Servettaz une rétraction écrite qui serait transmise à l'Evêché de Sion, je suis persuadé que cela ferait très bon effet.»

<sup>23</sup> AE, idem, lettre du 19 février 1937.

<sup>24</sup> AE, idem, lettre de Mgr Besson à H.-L. Servettaz du 25.01.1941: «Si vous estimez que je sois un mauvais évêque, en désaccord avec le souverain Pontife, vous n'avez qu'à me dénoncer à Sa Sainteté Pie XII ou à son représentant à Berne, Son Excellence Mgr le Nonce.»

<sup>25</sup> AE, idem, lettre de H.-L. Servettaz à Mgr Besson du 3.02.1941.



positions et celles défendues par Mgr von Galen sont pour le moins divergentes. La traduction des sermons cache-t-elle quelque chose d'inavouable?

### *Les Editions Pro Deo et Patria*

Si Henri-Louis Servettaz n'a habité qu'à une seule adresse, Rue Terassière à Genève, chez sa mère, celle de ses activités, a changé à plusieurs reprises. Dès 1938, le numéro 18 de la rue des Corps-Saints abrite le siège du CARAM et accueille bientôt le secrétariat du comité de défense des classes moyennes. C'est à cette même adresse que Servettaz installe les Editions Pro Deo et Patria, vraisemblablement en début d'année 1942. Précisons que seul le nom de Servettaz apparaît dans la correspondance faite au nom de cette maison. Les trois autres membres du CARAM ne se manifestent jamais dans cette affaire. Si l'on excepte le côté pratique pour Servettaz d'avoir dans les mêmes locaux toutes les organisations et activités dont il a la charge, le soupçon grandit bientôt quant à la réelle existence de cette maison d'édition. La lettre envoyée à Mgr Besson au nom du Comité d'action romand antimaçonnique, au sujet des trois sermons, ne fait que l'augmenter. En partant de l'hypothèse que les Editions Pro Deo et Patria ne sont qu'une façade, plusieurs questions s'imposent à nous. Pourquoi Servettaz et ses acolytes ont-ils jugé nécessaire la création de cet artifice et pourquoi ont-ils choisi ce nom de Pro Deo et Patria?

Le fait est que Servettaz et ses collègues, vu le nombre de brochures éditées, espèrent une vente importante. Il leur faut intéresser tous les catholiques du diocèse, non les effrayer. Le nom du Comité romand antimaçonnique apparaissant sur la première page, n'est pas une publicité optimale. Les risques d'une réaction négative de l'Evêché, pouvant entraîner un rejet des fidèles, est probablement la cause de toutes ces précautions. D'autre part, le choix du nom ne tient pas du hasard. Il leur a fallu trouver un nom rassembleur, un nom touchant le lecteur dans ce qu'il a de plus cher: Dieu et la Patrie. Cette première tentative d'explication «économique» est sans doute trop simple. L'édition anonyme et sans commentaire des textes d'un évêque allemand critique à l'encontre de mesure du gouvernement national-socialiste cache le véritable but. Choisir le nom de Pro Deo et Patria dans le diocèse de Mgr Besson ne peut

être innocent. Le font-ils par souci de protection ou cherchent-ils à adresser indirectement un message à leur évêque et aux catholiques de Suisse romande?

Le financement du projet d'édition reste également mystérieux. Rien dans les archives n'a pu être retrouvé à ce sujet. De plus, le nombre de brochures commercialisées est difficile à comptabiliser. La maison agaunoise certifie avoir fait plusieurs envois, deux de 250 pièces en fin 1942 à l'agence Naville et Cie, et deux en mars 1943, un de 50 pièces<sup>26</sup>. Le nombre du deuxième envoi n'est pas précisé. A ces quelques 550 brochures, il nous faut ajouter celles que les membres du CARAM ont certainement vendues directement. Il est certain que Servettaz n'a pu payer ce projet de sa poche. Le financement provient sans doute de dons ou de collectes. Il nous est malheureusement impossible d'en dire plus.

Si les questions concernant le nombre de brochures éditées, le mode de financement et le mystérieux nom de la maison d'édition nous ont placés devant les limites de notre interprétation, l'analyse de la traduction française des trois sermons ne nous facilite pas non plus la tâche.

### *La traduction cache-t-elle quelque chose?*

Lors de la première lecture critique, n'ayant pu déterminer la version utilisée par les traducteurs, nous avons utilisé trois versions allemandes, en parallèle. Il en est ressorti que le texte édité par Servettaz comporte de nombreux rajouts et manquements. Impossible dès lors de savoir si le texte a été volontairement manipulé ou si les fautes proviennent de la copie utilisée pour la traduction. C'est une liste de 132 noms de personnes, d'associations, de journaux<sup>27</sup>, auxquels Servettaz envoie son journal, qui nous a mis sur la piste de la version allemande utilisée<sup>28</sup>. En effet, le nom du journal *Das Neue Volk* y figure. En recoupant cette information avec le contenu de la lettre envoyée par Servettaz à Mgr Besson, nous pouvons légitimement penser que le texte allemand des trois sermons utilisé est

<sup>26</sup> AF, idem, lettre des Editions Saint-Augustin à Servettaz du 30 mars 1943.

<sup>27</sup> AF, idem.

<sup>28</sup> AF, idem.

celui paru dans le journal de Rorschach<sup>29</sup>. Une analyse plus serrée est alors possible.

Quatre types de fautes sont présentes dans cette traduction. Nous les avons classés en deux catégories. La première comprend les fautes inhérentes à la traduction même. Elles sont de deux types: 1° *mauvaise traduction de mots* (le mot allemand ayant plusieurs significations, c'est la première fournie par le dictionnaire qui est retenue sans souci du sens de la phrase) *et de phrases entières* (les phrases allemandes longues et difficiles sont mal comprises et donnent lieu à des non-sens); 2° *mauvaise traduction des verbes* (temps, accords...) *et des pronoms sujets*. La traduction est souvent faite de manière littérale, entraînant des fautes élémentaires de français<sup>30</sup>. Il n'est pas toujours aisé avec cette première catégorie de fautes, de différencier l'acte volontaire de détournement du sens de la mauvaise maîtrise de l'allemand du traducteur. La deuxième comprend toutes les atteintes directes au texte original. Ce dernier subit en effet de nombreux changements: 1° *suppressions de mots, de phrases ou de passages contenus dans le texte allemand*; 2° *rajout de mots, de phrases absents du texte allemand*. Seule une lecture parallèle des textes allemands et de leur traduction française nous a permis de déceler ces différences. En 1942, très peu de lecteurs suisses romands possèdent la version allemande, ou se sont amusés à en comparer la qualité.

### *La traduction des sermons du 13 et 20 juillet 1941*

Chaque nouvelle copie des sermons rapporte et ajoute son lot d'erreurs. La traduction représente une manipulation encore plus délicate. Il nous est difficile dès lors de savoir précisément quelles ont été les paroles de Mgr von Galen. Le traducteur des deux premiers sermons ne semble pas être totalement à l'aise dans cet exercice. Cela se devine à la façon littérale de retranscrire le texte en français et à sa difficulté de compréhension des longues phrases allemandes. Dans ce cas, le sens en est faussé. Nous avons répertori-

<sup>29</sup> AE, idem, lettre de H.-L. Servettaz à Mgr Besson du 14 avril 1942. Il écrit: «Ces sermons ont déjà paru dans un organe du canton de St.Gall.»

<sup>30</sup> Par exemple: «auf die Stasse gejagt» traduit par «jetés sur la rue», au lieu de «jetés à la rue».

rié plus de 90 erreurs pour le premier sermon et plus de 50 pour le second<sup>31</sup>. Le fait que le nombre de fautes le plus élevé se retrouve dans la première catégorie ne nous surprend pas. Ce résultat ne tend qu'à confirmer notre hypothèse sur les capacités du traducteur. L'augmentation du nombre de fautes de première catégorie entre le premier et le second sermon s'explique par la plus grande présence de termes techniques et de subtilités de la langue allemande. Il n'est pas possible d'y déceler, à ce niveau, des changements de sens radicaux pouvant influencer la compréhension des textes de von Galen.

Avec les fautes de la deuxième catégorie, l'analyse est plus délicate. En effet, une partie de ces «opérations» est le fruit d'une simplification ou d'une mauvaise compréhension du texte allemand. Dans le cas d'une mauvaise compréhension, l'auteur doit remodeler sa phrase pour la rendre lisible, d'où rajout ou suppression de mots<sup>32</sup>. L'augmentation des rajouts constatée entre le premier et le second sermon correspond en partie au même phénomène que pour les fautes de la première catégorie. Certaines coupures peuvent être le fait d'une traduction simplificatrice. Ici aussi, il nous est impossible de déceler une déformation volontaire des paroles de von Galen.

Restent alors la présence de mots nouveaux, étrangers à la version allemande ou à l'inverse, et l'absence non-justifiée de certains passages. Il nous faut tout de suite préciser que ces manifestations sont somme toute marginales. Là aussi, leur présence ou, a contrario, leur absence, ne portent pas atteinte au sens premier du texte. Le lecteur suisse romande n'ayant accès qu'à cette version, ne peut en tout cas pas faire la différence. Le traducteur a gommé à plusieurs reprises le terme «ennemi de guerre»<sup>33</sup> employé par von Galen pour désigner les troupes anglaises responsables de la destruction de la ville de Müns-

<sup>31</sup> Catégorie 1: 60% du total pour le premier sermon et environ 62% pour le deuxième. Catégorie 2: 40% dans le premier sermon et environ 37% dans le second. Les fautes de traduction de mots et de phrases représentent le 44% du total dans le premier sermon, tandis qu'ils atteignent plus de 56% dans le second. Celles des verbes et des pronoms représentent le 16% du total dans le premier sermon et presque 6% dans le second. Les fautes de la catégorie 2 se répartissent comme suit: suppressions ou non-traduction de certains passages du texte allemand, pour le premier sermon quelques 21% et 15% pour le second. Les rajouts, observés dans la version française, de mots ou de phrases représentent plus de 18% dans le premier sermon et plus de 21% dans le deuxième.

<sup>32</sup> Le rajout concerne souvent les articles, les pronoms sujets, les conjonctions.

<sup>33</sup> Le terme «Kriegsgegner» est écarté à deux reprises.

ter. Plusieurs précisions géographiques subissent le même sort<sup>34</sup>. A deux reprises, la référence à Dieu disparaît ainsi que des termes comme «Vaterland», «nos aïeux, nos frères et nos sœurs» n'apparaissent plus. Pour ce qui est des ajouts, la plupart ont trait au thème gouvernemental<sup>35</sup>. Nous avons relevé également des termes et petites phrases qui précisent ou accentuent les paroles de von Galen<sup>36</sup>.

### *La traduction du sermon du 3 août 1941*

Pour ce qui est de la traduction du troisième sermon, le changement est flagrant. Le texte français est clair, fluide et fidèle au texte allemand. Tout nous laisse penser que l'auteur de cette traduction n'est pas le même que pour les deux premiers sermons et que sa connaissance des deux langues est très bonne. Nous avons pensé que Paul de Sury, de langue maternelle allemande, parlant couramment le français, a pu faire cette traduction.

La qualité des textes édités par les Editions Pro Deo et Patria, même si elle n'est pas parfaite, ne permet pas de vérifier l'hypothèse d'un détournement par les membres du CARAM des paroles de Mgr von Galen par action directe sur le texte. Cela ne veut pas dire qu'aucune volonté cachée n'est présente dans leur esprit.

## *Diffusion et Réception*

### *Une diffusion en deux temps*

Selon différentes sources<sup>37</sup>, il est possible de suivre les grandes lignes d'une diffusion en Suisse romande. Le nombre de fascicules vendus, difficilement quantifiable, ne donne pas beaucoup d'infor-

<sup>34</sup> Des termes comme «deutsche», «unsere münsterischen Mitbürger», «das gefangene deutsche Volk», «Münster» ne sont pas traduits.

<sup>35</sup> A quatre reprises, ce sont des termes comme: les autorités (2 fois), l'Etat, abus de pouvoir d'un membre du gouvernement, qui apparaissent.

<sup>36</sup> Par exemple: «Rester ferme et résolu, [le traducteur ajoute] *telle doit être notre ligne de conduite*» ou «Avec des gens qui se comportent d'une façon aussi révoltante, qui chassent, expulsent, [le traducteur ajoute] *ravissent les biens* de nos religieux...» ou bien «La confiance du peuple dans ses dirigeants est détruite».

<sup>37</sup> AF, idem.

mations intéressantes. L'étude du processus de diffusion offre un éclairage du projet et du rôle de Servettaz et permet une analyse plus fine de l'influence de cette publication. Trois lettres reçues par Servettaz et quelques échos dans la presse romande mettent ainsi en évidence deux temps dans la diffusion.

Les brochures sont prêtes en octobre 1942. Les Editions Saint-Augustin s'acquitte d'un double envoi le 21 octobre<sup>38</sup>. Le premier, de 250 brochures, est adressé à Messieurs Naville & Cie à Genève. Le deuxième, 250 exemplaires, parvient à l'Agence Naville & Cie, à Lausanne. L'organisation de cette première apparition sur le marché est bien orchestrée. Servettaz et ses acolytes choisissent une voie de diffusion officielle. Leur anonymat est encore complet et le flou autour des Editions Pro Deo et Patria entier. Ils craignent sans doute une mise en garde de l'évêché ou d'autres milieux hostiles.

La deuxième phase débute en mars 1943. L'Œuvre Saint-Augustin assure Servettaz qu'un nouvel envoi pour Lausanne, dont l'importance ne nous est pas communiquée, et un de 50 brochures, adressé à une certaine M<sup>lle</sup> Egger à Fribourg ont bien été effectués. A côté des envois officiels, Servettaz s'emploie à écouler sa «marchandise» par différents canaux. Il y a d'abord les commandes de privés<sup>39</sup>. Servettaz utilise ensuite une manière plus directe, en envoyant une série de brochures à des couvents ou communautés catholiques<sup>40</sup>. Dans cette deuxième phase, Servettaz s'implique personnellement. Il signe la correspondance des Editions Pro Deo et Patria et c'est à lui que sont adressées les commandes. Les membres du CARAM ont réussi à éviter une mise en garde ou une interdiction de la part de la hiérarchie catholique par l'anonymat, enveloppant leur pseudo maison d'Édition, et d'autre part, par la popularité de l'évêque de Münster et de l'importance pour l'Église catholique de ses prises de position.

<sup>38</sup> AF, idem, lettre des Editions Saint-Augustin aux Editions Pro Deo et Patria du 30 mars 1943.

<sup>39</sup> AF, idem, lettre du curé de la paroisse de Soral et Laconnex à Genève du 9 avril 1943. Commande de 20 exemplaires.

<sup>40</sup> AF, idem, lettre du père Zacharie, couvent des Pères capucins de Saint-Maurice, à Servettaz du 13.03.1943.

## *Réception de la brochure dans la presse romande*

Il nous est pratiquement impossible de saisir l'impression laissée par ces textes dans les esprits des lecteurs, faute de témoignages. Seules les traces repérées dans la presse, un entrefilet dans la *Semaine catholique* du mois de novembre 1942, un article de René Leyvraz dans *L'Echo Illustré* du 5 décembre 1942 et un article de l'abbé Chamonin paru le 6 décembre 1942 dans le *Courrier de Genève*, permettent de prendre la température.

*L'article de l'abbé Marcel Chamonin, «En relisant les sermons de S.Exc. Monseigneur von Galen Evêque de Münster»<sup>41</sup>*

Le 6 décembre 1942, un long article de l'abbé Chamonin paraît en première page du *Courrier de Genève*<sup>42</sup>. Dans ce texte, l'auteur traite non seulement du contenu de la brochure en présentant un résumé des trois sermons, mais s'intéresse également aux auteurs, à leurs intentions, à von Galen, au rôle des évêques catholiques ainsi qu'à «certains milieux» critiques. C'est un article important pour nous, puisque nous y découvrons traités les différents problèmes soulevés par la publication anonyme des trois sermons. La lecture que l'abbé Chamonin fait des sermons est dirigée par un souci de neutralité extrême, qui crée l'ambiguïté. Suivant les consignes des autorités de censure à la lettre, il ne parle pas dans son compte rendu du III<sup>e</sup> Reich, de l'Etat national-socialiste ou de la Gestapo, mais de l'Allemagne, d'un Etat et d'une police secrète. L'auteur va plus loin en ne disant mot de tous les passages dans lesquels l'évêque de Münster condamne sans appel les agissements de la Gestapo et l'idéologie national-socialiste. Pour chaque sermon, l'abbé Chamonin retient un seul thème présenté par von Galen, ayant une valeur universelle, facilement généralisable à d'autres pays, à la Suisse notamment. Chaque prise de position, chaque dénonciation de von Galen se trouve amoindrie par cette tactique de comparaison et de généralisation. L'auteur décrit dans un premier temps la situation allemande, que ce soit les manquements de la justice, l'éducation chrétienne ou le programme d'eu-

<sup>41</sup> *Courrier de Genève*, pp. 1 et 3 du 6 décembre 1942.

<sup>42</sup> L'abbé Marcel Chamonin est directeur du journal à ce moment.

thanasie, pour rapidement démontrer la présence de ces problèmes dans d'autres pays, en Suisse même. Il en ressort le sentiment que l'attitude du gouvernement national-socialiste n'est ni pire ni meilleure sur ces questions qu'un autre et la situation des catholiques allemands guère plus difficile que sous le *Kulturkampf*. L'abbé Chamonin prend à partie trois groupes de personnes différents, les milieux résistants ou critiques, «certains milieux» qui jugent négativement l'attitude de l'évêque von Galen et les milieux «qui s'unissent à la protestation de Mgr von Galen» mais qui ne s'offusque ni de «la situation faite aux Jésuites en Suisse», ni du recours à l'avortement.

Il dénonce le premier groupe qu'il soupçonne être les auteurs de la brochure. Selon lui, l'édition des sermons cache «une propagande habile profitant de ces sentiments qui ne sont certes pas très amicaux à l'égard de la Gestapo et de certaines autorités du III<sup>e</sup> Reich». La situation dans laquelle est plongée le *Courrier de Genève* en fin d'année 1942 peut nous aider à identifier les personnes visées par Chamonin. Le *Courrier* essuie à ce moment une vague de critiques importantes, qui visent non seulement sa «substance», mais sa ligne politique également<sup>43</sup>. Des accusations concernant un alignement axiste du journal sont proférées. Une pétition est même lancée à Genève par des jeunes catholiques proches de l'abbé Journet (lui aussi très critique envers le journal), qui demandent à Mgr Besson d'agir fermement<sup>44</sup>.

Au sujet des auteurs de la brochure, deux cas de figure sont possibles: soit Chamonin ne connaît pas les véritables auteurs, soit au contraire il sait que Servettaz se cache derrière tout cela. La première hypothèse ne permet pas de grandes déductions. Ne connaissant pas l'identité des éditeurs, les soupçons se tournent naturellement vers les milieux hostiles au national-socialisme. Le souci de neutralité est alors un des motifs de cette prise de distance. La deuxième hypothèse va plus loin, puisque dans ce cas l'anonymat des auteurs est utilisé contre d'autres personnes. En effet, il est probable que les auteurs soient connus de Chamonin au moment de la

<sup>43</sup> Françoise Larderaz, «René Leyvraz (1898–1973). Portrait et combats d'un journaliste catholique engagé», Thèse de doctorat, Lyon, 1999, t. II, pp. 478–485.

<sup>44</sup> Idem., p.489, Les instigateurs de la pétition sont Bernard Anthonioz, Paul Rousset, Lucien Méroz, Georges Cottier, E. Duboin, F. de Ziegler.



rédaction de l'article. Servettaz de par ses contacts et ses visites au *Courrier* et ses multiples interventions auprès de la hiérarchie catholique a pu être démasqué. Chamonin a-t-il décidé de passer sous silence l'identité des véritables éditeurs pour pouvoir critiquer l'attitude des milieux résistants présents en Suisse? Dans les deux cas, nous pensons pouvoir dire que le groupe ici visé est le même que celui de la pétition contre le journal genevois. Il est possible, cela reste une hypothèse n'engageant que nous, que ce soit, derrière les initiateurs, Charles Journet que l'abbé Chamonin vise.

### *En guise de conclusion*

Comme l'analyse l'a montré, nous ne pouvons affirmer que le texte des sermons de Mgr von Galen ait subi de manipulations intentionnelles. Le sens des paroles de l'évêque allemand reste le même, malgré les hésitations de la traduction. Nous avons longtemps pensé que la traduction française, dans ses manquements cachait quelque chose dans sa «chaire». Ce qui, après analyse, ne semble pas être le cas. Une déformation importante des textes aurait sans doute été repérable, puisque les trois sermons sont connus.

Nous avons développé nos hypothèses sur deux niveaux. Le premier contient les hypothèses qui dépendent du caractère catholique des auteurs, le deuxième celles d'une utilisation des sermons dans un but critique. Servettaz et ses compagnons sont de fervents catholiques prêts à tout pour la défense de l'Eglise. C'est vraisemblablement une réaction sincère face à la situation de l'Eglise catholique en Allemagne qui les pousse à éditer les trois sermons. La version complète publiée par le journal *Das Neue Volk* et le succès de cette démarche ont donné l'idée à Servettaz d'offrir une traduction française au public romand. L'édition de la brochure leur donne de plus un moyen de se racheter, cela après les différents heurts avec Mgr Besson et de se faire une image de «bon catholique» auprès d'un nouveau public.

Au second niveau d'hypothèses, nous nous sommes intéressés à la possible utilisation des sermons dans le but de critiquer différents groupes et personnes. L'édition de ces textes n'est pas innocente. Toutes les actions du CARAM poursuivent un seul but, dénoncer la franc-maçonnerie. Les éditeurs de la brochure réagissent, malgré leur sympathie ancienne pour le gouvernement natio-

nal-socialisme, en catholiques et en Suisses. Il s'agit d'une lecture faite à la lumière d'un nouveau *Kulturkampf* engagé par le gouvernement allemand contre l'Eglise catholique et les valeurs chrétiennes de la société. Les thèmes abordés par von Galen – laïcisation de l'éducation, expulsion des Jésuites, fermeture des couvents, avortement, présence d'un ennemi intérieur – ont la particularité d'avoir existé ou d'exister encore en Suisse à ce moment-là. La personne même de von Galen représente, pour des catholiques comme Servettaz, l'image de l'évêque idéal, s'engageant publiquement contre les mesures répressives et surtout contre cet ennemi intérieur, la Gestapo pour l'Allemagne de von Galen, la judéo-maçonnerie pour la Suisse de Servettaz. Pour ce dernier, von Galen le conforte dans son sentiment que son évêque, Mgr Besson, est trop réservé. Par contre, ni l'idéologie nazie, ni les actions militaires en Europe et contre la Russie, ni les mesures de répressions contre les juifs ne sont condamnées par ces catholiques. L'édition des sermons est peut-être un moyen pour eux de se racheter de leurs sympathies pour le national-socialisme en se présentant comme catholique et comme Suisse d'abord.

Une dernière hypothèse peut être faite. Comme nous le montrons dans notre mémoire, au moment de la publication de la brochure, seul Journet a utilisé les trois sermons en Suisse romande. En éditant leur version, il est possible que ces catholiques de droite aient voulu se démarquer, en montrant qu'eux aussi sont des défenseurs de l'Eglise catholique, qu'ils n'ont pas été d'accord de laisser ce rôle au seul théologien.

Quant à la diffusion de la brochure, si le nombre d'exemplaires vendus nous est inconnu, nous savons par contre qu'elle est en la possession de personnalités comme Marcel Chamonin, René Leyvraz et l'abbé Journet même<sup>45</sup>. L'influence de cette traduction complète et sans commentaire des trois sermons reste malgré tout ponctuelle. Tant que le débat autour de von Galen et de la situation de l'Eglise en Allemagne existe, elles restent d'actualité. Passé cela, elles tomberont dans l'oubli.

<sup>45</sup> Guy Boissard, «Quelle neutralité face à l'horreur? Le courage de Charles Journet», Saint-Augustin, 2000, p. 416, note 87: «On a, par exemple, retrouvé dans sa bibliothèque «Les sermons de S. Exc. Mgr Von Galen, évêque de Münster (Westphalie)», publiés sous forme d'une petite brochure par les Editions «Pro Deo et Patria», Fribourg, Genève».